

Bonification des plages horaires destinées aux prélèvements sanguins à l'Hôpital en santé mentale et CLSC de Malartic

Malartic, le 17 mars 2017 – Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue informe la population que les plages horaires destinées aux prélèvements sanguins à l'Hôpital en santé mentale et CLSC de Malartic seront bonifiées dès le 18 avril 2017.

À compter de cette date, le service de prélèvement sera disponible comme à l'habitude, sur rendez-vous, à raison de cinq jours par semaine plutôt que quatre. Les heures d'ouverture ont aussi été allongées et seront les suivantes : **du lundi au vendredi, de 8 h à 10 h.**

Les citoyens désirant prendre rendez-vous pour un prélèvement sanguin peuvent se rendre directement à l'accueil de l'Hôpital en santé mentale et CLSC de Malartic ou composer le 819 825-5858, poste 8902.

À compter de la fin mai, des prélèvements pourront aussi être effectués sans rendez-vous, lors des mêmes plages horaires.

Avec cette bonification de son offre de service, le CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue vient ainsi répondre à un besoin exprimé par les citoyens de Malartic et des environs.

— 30 —

Source : *Renée Labonne*
Chef d'équipe en communication

Pour entrevue : *François Bélisle*
Direction des ressources humaines,
des communications et des affaires
juridiques
819 825-5858, poste 2714